



Fonctionnement du Bassin sud 79

publié le 20/10/2010 - mis à jour le 10/11/2010

Le bassin fonctionne avec :

Un groupe de pilotage composé de :

- ▶ Animateurs du bassin et des commissions
- ▶ D'un représentant de chaque type d'établissement et d'emploi de direction
- ▶ Du directeur du CIO,
- ▶ De l'IA adjoint
- ▶ Des membres des corps d'inspection référents

Sont prévues :

- ▶ 3 assemblées générales dans l'année
- ▶ Des commissions de travail, en nombre restreint, déterminées en début d'année. Un animateur se organise le travail de la commission dont il est responsable et établit un compte rendu qu'il met en ligne sur le site web du bassin.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.